

Le 26 août 2021

Contrat de Ville : un appel à projets élargi aux 25 communes de l'agglomération

Thonon Agglomération et ses partenaires lancent le deuxième appel à projets 2021 dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs définis dans le Contrat de Ville.

En 2021, une nouvelle impulsion a été donnée à ce dernier en affirmant la volonté de **renforcer certaines priorités (emploi, santé, activité du conseil citoyen) et d'investir de nouveaux champs d'actions : insertion par le sport, accueil de la petite enfance, développement de la mobilité, habitat, accès au numérique.**

Cet appel à projets concerne prioritairement le quartier de Collonges-Sainte-Hélène. **En 2021, la zone bénéficiaire de cet appel à projets est néanmoins élargie à l'ensemble des quartiers d'habitat social des 25 communes l'agglomération.** Date limite d'envoi des candidatures : 30 septembre 2021.

Plus d'infos et modalités de candidature sur www.thononagglo.fr

CONTACT PRESSE :

Cédric Joly

+33 (0)4 50 31 25 00 | c-joly@thononagglo.fr